



Communiqué de presse ZAC de Daoulas

Europe Ecologie les Verts du groupe de Landerneau-Daoulas se réjouit de la décision du tribunal administratif de Rennes d'avoir pris la décision d'annuler le PLU de Daoulas et tient à féliciter les associations qui ont combattu le projet de ZAC de Daoulas en demandant son annulation.

Europe Ecologie les Verts a combattu ce projet dès son origine au sein du conseil communautaire en 2012. Immédiatement il était apparu que le projet ne tenait pas la route :

- La ZAC serait enclavée, posant des problèmes de circulation et obligeant le transit dans l'agglomération.
- Sa taille était démesurée pour Daoulas. Des bâtiments pour des activités artisanales restaient inoccupés et des terrains non construits.
- Disparition d'une surface agricole importante et de qualité à proximité de la ville.

Enfin, et c'était tout aussi grave à nos yeux, la proposition du maire de Daoulas visait en premier lieu à répondre à la demande pressante du dirigeant de la grande surface locale qui souhaitait étendre sa superficie. Ce projet a reçu le soutien sans condition de Patrick Leclerc, à l'époque vice-président de la communauté de communes, qui ne tarissait pas d'arguments pour défendre le projet. La CCPLD agissait donc sans avoir compris le mal fait par les grandes surfaces au commerce local et à la vie des centres villes et celle des bourgs.

Cet échec cuisant pour la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas vient s'ajouter à un autre échec, celui de l'abandon non avoué de la voie de Lanrinou. Cela met en évidence un dysfonctionnement majeur de la communauté de communes que l'on peut bien souvent qualifier de « chambre d'enregistrement des décisions » et qui ne tente pas de développer une démocratie participative. Ce dysfonctionnement est d'ailleurs amplifié par l'absence de conseil de développement, instance de débat et d'écoute ouverte sur la société civile, qui n'a toujours pas été mis en place au sein de la CCPLD.

Pour EELV – Groupe de Landerneau-Daoulas-Plougastel

Le 30 mars 2016

Christophe Winckler

christophe.winckler@wanadoo.fr